

lonial devait être désormais conduit d'après les principes reconnus et mis en pratique dans la chambre des communes de la Grande-Bretagne, ce qui de fait isole le souverain de toutes les luttes de partis, nous avons vu un gouverneur-général mépriser dédaigneusement un vote de confiance émis par une écrasante majorité des membres de l'assemblée législative envers les ministres élus par le peuple, et persister à faire marcher pendant douze mois le gouvernement du pays en dépit de ce vote et sans un seul conseiller constitutionnel, abandonnant ainsi la position élevée que par analogie la constitution du pays lui fait occuper comme partie intégrale de la législature, pour descendre dans l'arène politique comme un simple partisan, lançant à ses adversaires politiques les accusations calomnieuses des plus graves, alors même qu'il employait la corruption et toutes les ressources du gouvernement pour procurer à la minorité une victoire honteuse contre la majorité.

Résolu sur motion de M. le Dr. Robitaille, secondé par Jean Paquet, écrivain.

40. Que cette assemblée saisis avec empressement cette occasion de témoigner son approbation la plus entière de la résistance faite par l'administration LaFontaine-Baldwin aux prétentions despotiques et inconstitutionnelles de lord Metcalfe et de ses partisans comme tendant à anéantir tous les avantages qui avaient été assurés au peuple par l'introduction du gouvernement responsable, et à rétablir le système d'irresponsabilité qui a si longtemps compromis la paix et la prospérité de cette partie importante des possessions de Sa Majesté.

Résolu sur motion de Dunbar Ross, écrivain, secondé par J. G. Tourangeau, écrivain.

50. Que le ministère auquel sont maintenant confiées les destinées de cette province et que l'on a laissé gouverner le pays par une majorité d'UN dans la chambre d'assemblée et, dans le conseil législatif, par la voix prépondérante de l'opérateur, ministre lui-même, majorités dues toutes deux à l'exercice déshonorant du patronage de la couronne, ainsi qu'à une honteuse dilapidation des deniers du peuple, est dénué de toute influence politique, donnant au monde le spectacle dégradant d'un corps d'hommes condescendant leurs charges publiques par le simple amour du gain et longtemps après avoir perdu l'estime même de leurs propres amis.

Résolu sur motion de Jos. Robitaille, écrivain, secondé par O. Fiset, écrivain.

60. Que les tentatives qui ont été permises de temps à autre aux membres qui restent de chacun des cabinets désorganisés de faire auprès des représentants influents du Bas-Canada afin de les engager à s'écarter des grands principes approuvés par la majorité du peuple, sont totalement contraires à la pratique suivie en pareil cas et prouve évidemment qu'il existe encore un désir caché d'entraver la marche du gouvernement responsable, dans l'unique but de conserver le patronage de la couronne parmi les favoris de l'exécutif, intention qui n'est que trop bien attestée par la nomination d'une foule de leurs partisans à des emplois élevés et importants; ces abus ont été poussés assez loin pour forcer des amis de l'administration à en témoigner tout haut leur mécontentement et même à les désavouer.

Résolu sur motion de A. B. Sirois, écrivain, N. P. secondé par J. Larouche, écrivain.

70. Que nous nous empressons de saisir l'occasion actuelle de faire taire à jamais les colomnies grossières et si souvent répétées de nos ennemis politiques, en protestant de notre sincère attachement à la couronne britannique. Mais quel croyant avoir part à l'entière exercice de droits inhérents au caractère de sujets britanniques, ainsi que les habitants du Royaume-Uni (tout en ayant égard cependant à notre position comme colonies) nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer publiquement notre sensible mécontentement de la persistance avec laquelle de récentes administrations ont voulu détruire peu à peu le gouvernement responsable tout en protestant vainement de leur attachement à ce système; et considérant l'état actuel des affaires avec une juste alarme, comme rempli de dangers pour l'existence permanente d'un gouvernement rationnel dans le pays, nous croyons que nous sommes absolument forcés d'avoir recours à toutes les mesures légales et constitutionnelles pour défendre les justes droits du peuple et obtenir l'établissement définitif en Canada d'un système administratif basé sur les déclarations et les promesses solennelles du gouvernement métropolitain de Sa Majesté, sur les résolutions proposées avec son consentement et adoptées dans l'assemblée législative ainsi que sur les usages et les précédents du parlement britannique.

Résolu sur motion de J. P. Rhéaume, écrivain, secondé par Jos. Prétoboiré, écrivain.

80. Qu'indépendamment de l'objet primitif que cette assemblée a en vue, c'est-à-dire l'avancement politique de la colonie par l'introduction des réformes indispensables dans l'administration pratique du gouvernement, il en est un autre qui devra préoccuper surtout le comité, savoir les améliorations qu'il sera nécessaire de solliciter pour le district de Québec si négligé et sa population auxquelles son importance et sa population lui donnent des droits incontestables. Enfin le comité devra s'occuper de tous les objets qui peuvent rentrer dans ses attributions, suffisamment indiquées par son titre même.

Résolu sur motion de Jos. Defoy, écrivain, secondé par A. Soulard, écrivain.

90. Que parmi les objets d'une importance vitale à la population de ce pays, l'éducation occupe le premier rang, car sans elle nul peuple ne peut être réellement avancé sous le rapport moral et politique. Le comité s'efforcera d'employer tous les moyens d'action dont il disposera pour obtenir un système efficace d'instruction établi sur les bases les moins onéreuses pour les classes les moins aisées de la population.

Résolu sur motion de P. Giguère, secondé par Cl. Dion, écrivain.

100. Que cette assemblée n'aurait vu sans une vive admiration la conduite ferme, zélée et patriotique de l'opposition des deux chambres législatives en général et surtout des représentants de la cité et du comté de Québec, durant la session parlementaire qui vient de finir; elle saisis avec empressement cette occasion de leur en témoigner au nom du pays sa profonde reconnaissance. L'indépendance, le désintéressement et le courage des représentants du peuple sont les seules garanties qu'aient les nations d'être bien gouvernées. C'est aussi au nom de ces titres qu'il a droit d'en être remerciés et semblables chez les personnes dont s'entoure le chef du gouvernement.

Résolu sur motion de C. Belleau écrivain, N. P. secondé par J. N. Bossé, écrivain.

110. Que le nombre des membres de l'assemblée législative est insuffisant pour représenter complètement et fidèlement les vœux et les besoins du peuple de cette province; qu'il n'est pas proportionné à la population du pays, déjà considérable et qui s'accroît rapidement encore; que le parlement du Royaume-Uni, prévoyant que les dispositions faites à ce sujet par une législature dans laquelle le peuple de cette province n'avait pas de voix, pouvaient ne pas satisfaire constamment la population, a dans sa justice investi le parlement provincial du pouvoir d'améliorer le système insuffisant de représentation introduit par l'acte qui unit les citadaines provinces, du Haut et du Bas-Canada, dans l'une desquelles seule la branche populaire de la législature se composait d'un nombre de représentants presque égal à celui qui est maintenant accordé à la population du Canada-Uni, en conséquence cette assemblée désire qu'il soit pris par la comité toutes les mesures qu'il croira propres à obtenir une représentation plus nombreuse et plus en rapport avec la population des diverses parties du pays.

Monsieur le président ayant quitté le fauteuil, Jos. Légaré, fils, écrivain, fut appelé à le remplacer; alors il fut

Résolu sur motion de Ls. Prévost, écrivain, secondé par Th. Et. Roy, écrivain.

120. Que les remerciements de cette assemblée soient votés au président pour la complaisance avec laquelle il a bien voulu la présider et pour les services qu'il a rendus en cette qualité, et que les remerciements soient aussi votés au secrétaire.

Après quoi l'assemblée se dispersa.

N. AUBIN, Secrétaire,

Québec, le 30 juillet, 1847.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le steamer Washington parti de Southampton le 15 de juin est arrivé à New-York vendredi dernier, et nous a apporté des dates de Londres et de Liverpool jusqu'au 14 juin 11 jours plus tard que les dates précédentes. Il y a eu une hausse dans le prix des grains et de la fleur. La fleur est cotée 27s. par baril, 3s. de plus que le dernier prix; le blé d'Inde 40s. à 45s. le blé rouge américain 10s. 1d. à 10s. 4d. le blanc, 10s. 6d. à 10s. 8d. La récolte avait une belle apparence, et la température était magnifique. Les patates sont peu attaquées. La fièvre commence à devenir alarmante à Liverpool.

En Espagne il circule des bruits de conspiration républicaine, d'intrigues mystérieuses auxquelles se trouve mêlé l'oncle et beau-père de la reine qui a reçu ordre de quitter la capitale.

En Allemagne la Diète a consacré par un vote solennel la conduite des trois puissances du Nord dans l'affaire de la République de Cracovie.

En Italie les intrigues autrichiennes sont plus que jamais actives contre la politique du saint-père. Pie IX par prudence dans un proprio motu a enjoint au peuple de cesser les réunions populaires insolites pour quelque cause que ce soit. Cet ordre qui est une restriction aux libertés accordées a causé une vive fermentation dans la Romagne.

Le Parlement Anglais a du être prorogé le 22 juillet et les chambres françaises vers la même époque.

En Afrique Abd-el-Kader fait la guerre à l'Empereur du Maroc et a déjà remporté sur lui une grande victoire.

NOUVELLES LOCALES.

La santé publique à Montréal s'améliore. Il y a moins de cas de fièvres que ces semaines passées. La confiance se rétablit et on espère maintenant que les sheds sont à la Pointe St. Charles, qu'il n'y aura pas d'épidémie.

Nous avons peu de voyageurs, cette saison par suite de la maladie, et parce que les bateaux à vapeur ayant été engagés à transporter les émigrés, les voyageurs étrangers avec raison, ont eu peur de s'aventurer avec eux. Mais à présent il n'y a aucun danger, la ligne de steamers qui porte la maille ne prend pas d'émigrés à bord.

—Les Sœur-Grises ont perdu vendredi dernier, la sœur Ste. Croix, Charlotte Pomainville, à l'âge de 36 ans.

Nous annonçons aussi avec chagrin la maladie de Messire Hudon, vicaire-général et chanoine de la cathédrale. Le mal ne fait que de se déclarer et on espère qu'il n'aura pas de suite.

Messieurs les supérieurs dont nous avons annoncé la maladie sont tous mieux et hors de danger.

Les nouvelles arrivées des Etats-Unis ce jour nous parlent de bruits de reprises de négociations pacifiques avec le Mexique. Il n'y a rien de précis.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT.

—Nous appelons l'attention publique sur l'état que nous publions aujourd'hui des affaires de cette excellente institution pour les trois mois écoulés. Comme on voit la prospérité de la banque va toujours croissant. Elle est une preuve de la prospérité des classes ouvrières.

THEATRE ROYAL.—C'est hier soir, que M. ANDERSON le grand acteur anglais, le digne successeur des King, le rival de Macready, a fait son début dans Othello de Shakespeare. La salle de spectacle était bien remplie. Anderson a été reçu par des tonnerres d'applaudissements. Il a déployé dans le rôle du Maure toutes les ressources de son admirable talent. MDE. BLAND a joué Desdémona avec beaucoup d'âme et d'effet dramatique. M. Dyott s'est surpassé dans le rôle d'Iago, et les autres acteurs ont bien fait leur part.

Ce soir M. Anderson joua Claude Melnotte dans la Dame de Lyon, c'est un de ses beaux caractères et une pièce qui va sans doute attirer la foule.

GROSSE-ISLE.—Les dernières nouvelles sont alarmantes. Il y a plusieurs arrivages de vaisseaux contenant grand nombre de malades. La barque Lady Campbell a perdu 13 passagers durant la traversée et avait 50 malades à bord. Le Noami avec 334 passagers en a perdu 76 et avait 100 malades à bord. Plusieurs autres vaisseaux sont dans les mêmes conditions.

Fête Française à New-York.—Les français de New-York ont fête cette année avec beaucoup de pompe et d'éclat, l'anniversaire des journées de juillet. Dans la matinée il y a eu une brillante cérémonie religieuse, la bénédiction des drapeaux de la milice française, etc., et le soir un splendide banquet où assistèrent plus de 200 souscripteurs. Parmi les toasts portés à ce banquet, nous dit le Courrier des Etats-Unis à qui nous empruntons ces détails, on proposa un toast aux Canadiens-Français, M. Robillard, de cette ville, répondit à ce toast par un discours que le Courrier reproduit en ajoutant: "Cette chaleureuse protestation du patriotisme canadien en faveur de la vieille nationalité française, a été dix fois interrompue par les applaudissements de l'auditoire."

LA SAISON ET LA RÉCOLTE.—Le beau temps que nous avons depuis 15 jours est favorable à la récolte. Les grains ont belle apparence et commencent à mûrir. Les foins sont abondants. Les pois et les patates ont bonne mine. Les marchés, sont hauts cependant et mal approvisionnés. La main-d'œuvre est chère et rare.

Mariage du Duc Wellington.—Le correspondant à Londres du New-York Herald parle du prochain mariage du vieux duc de Wellington avec Mlle Burdett Coutts. Es-ce un canard? Nous ne savons qu'en dire; ç'en a suffisamment l'air.

Rumeurs.—Les derniers bruits courants disent que le col. Taché est fait adjudant-général, le col. Ernatinger député-adjutant-général de milice, Narcisse Amiot, écrivain, magistrat de police, à Montréal; Wm. K. McCord, solliciteur-général est; M. Turcotte, magistrat de police à Québec et enfin M. DeBleury, juge de circuit à la place de l'hon. M. Badgley!

La 7e Livraison de l'Album littéraire et musical de la Revue Canadienne est maintenant prête à nos bureaux, et sera distribuée en ville demain.

ÉTAT SANITAIRE DE LA CITE.

Retour hebdomadaire des enterrement à Montréal durant la semaine dernière.

Table with 2 columns: Category and Count. Includes Enfants (147), Hommes et femmes mariés (38), Veufs et veuves (10), Garçons et filles (19), Desquels étaient émigrés (65), Résidents (149), L'an dernier, semaine correspondante (50), Augmentation cette année (99), Émigrés aux apprentis (202), Total des enterrements (461), Moins les retours du 30 aux apprentis.

Des lettres de St. Jean Dorchester nous mentionnent plusieurs cas de fièvres parmi les habitants qui sont venus en contact avec les malades émigrés arrêtés à cette place. Ces derniers sont à peu près au nombre de 100. Ces lettres parlent avec les plus grands éloges de la noble conduite du dévouement intrépide de M. Chs. LaRocque, curé de St. Jean, qui a déployé un zèle sans bornes pour venir au secours de ces malheureux.

Correspondance.

J. D. écrivain, La Baie du Febvre; reçue remise au 1er juillet 1847; A. G. écrivain, St. Jean, 1er semestre 1847; A. C. B. écrivain, St. Hyacinthe, année 1847; Honble. D. M., Trois-Rivières, année 1847; L. E. D. écrivain, Trois-Rivières, année 1847; J.-Bte. L. écrivain, Trois-Rivières, 6 mois 1847; Mde de St. Ours, année 1847; Mlle P. St. Ours, année 1847; P. N. L. écrivain, St. Ours; Mlle P. St. Ours, 1er semestre 1847; J. C. écrivain, St. Denis, année 1847; L. G. écrivain, St. Denis, année 1847; C. B. écrivain, St. Hyacinthe, 1er semestre 1847; A. P. écrivain, St. Hyacinthe 1er semestre 1847; J. L. S. écrivain, St. Hyacinthe, année 1847; J. D. écrivain, Chambly, 2me semestre 1847.

Bulletin Commercial.

LA FLEUR est à peu près aux mêmes prix que la semaine dernière. 1000 barrils du blé d'Ohio ont été vendus 27s. et depuis 1000 autres semblables 25s. 6d.

Le Blé se vend peu. 2500 minots ont échangé de mains à 6s. 5d. le minot.

Le FRET de Montréal à Liverpool est maintenant de 6s. 6d. à 6s. 9d.

PRIX DES MARCHÉS.

Montréal, 31 juillet, 1847.

Table with 3 columns: PROVISIONS, s. D., s. D. Includes POTASSE, PERLASSE, FLEUMS, BŒUF, LARD, FROMAGE AMERICAIN.

Naissances.

En cette ville, hier, la Dame de A. Zigler écrivain, a mis au monde un fils. A Lanoraie, le 15, chez L. G. Marion, écrivain, son père, la Dame d'Ég. U. Piché, écrivain, a mis au monde un fils. A St. George d'Henryville, le 30 juillet, la Dame de M. J. M. Lanier a mis au monde un fils.

Mariages.

A Québec le 27, par Messire Léon Giguère, Rami Cayer, écrivain, médecin, à Mlle. Marie Caroline Bonhamie.

Decès.

En cette ville, dans la matinée du 30 courant, a un âge très avancé, Dames Sarah-Anne, veuve de feu l'hon. John Richardson. En cette ville, le 29 ult. à l'âge de 2 mois et 26 jours, Louis-Alphonse, enfant de M. Louis-Jules Gandry dit Bourbonnière. En cette ville, hier, Adolphe-Arthur, enfant de Ferdinand Perrin, écrivain, âgé de 3 mois et 6 jours. —Le 30, du typhus, M. Robert Alexander, âgé de 26 ans. En cette ville, vendredi soir, subitement, M. Jean-Marie Beauchamp, couvreur en ferblanc, âgé de 60 ans. En cette ville le 30 Marie-Henriette-Angélique, enfant de Pierre Rottot, écrivain, de cette ville, âgée de 13 mois.

THEATRE ROYAL, QUARRE DALHOUSIE.

SECONDE SOIRÉE DE M. ANDERSON, (Le grand tragédien du théâtre de Drury Lane.)

EDS. BLAND, Ci-devant Mlle Faucit, des premiers théâtres de Londres et de New-York.)

CE SOIR, MARDI, 3 AOUT, SERA JOUÉ LA DAME DE LYON.

CLAUDE MELNOTTE... M. ANDERSON.

Mlle. St. Clair dansera un pas seul.

LA SOIRÉE SERA TERMINÉE PAR LA FARCE SI COMIQUE DES

RECLAMATIONS Contre le Gouvernement des Etats-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776.

On demande des informations sur des VEUVE ou des ENFANTS-MALES de personnes, qui auraient rendu quelques services au gouvernement des Etats-Unis durant la guerre de 1776. Ces veuves ou enfants, s'il en existe, apprendront quelque chose à leur avantage en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 15 Rue St. Vincent, Montréal. Les curés des paroisses du Bas-Canada voudront bien faire attention à cette annonce. S'ils avaient quelques informations ils rendraient services à de pauvres familles en les communiquant. (Ecrire franco) On demande des informations de la veuve ou des héritiers de feu THIMOTHE DROLET, de la veuve ou des héritiers d'ABRAHAM FERDINAND, de la veuve ou des héritiers SANSFACON. Cette dernière a demeuré longtemps à Vercheres, s'est marié en seconde nocce et demeurait l'année dernière à St. Sulpice. On suppose que les veuves ou quelques enfants de feu Thimothé Drolet ou d'Abraham Ferdinand sont quelque part aux environs de Montréal. Ces familles et bien d'autres ont des réclamations à exercer contre le gouvernement des Etats-Unis; pour cela il faut que le mari ou la femme ne soient pas morts avant 1831. Les enfants-mâles peuvent réclamer. (Affranchir les lettres et s'adresser au bureau de la Revue Canadienne). 3 août.

BOTTES ET SOULIERS. Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier. T. CADOTTE. 3 août.

TERRE A VENDRE. On offre en vente une magnifique Terre de 100 arpens, située à St. Idore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE. St. Idore, 9 juillet, 1847.

VENTION EXPONAS.

A LA FOLLE ENCHÈRE.

Montréal, à savoir: SÉRAPHIM LEDUC, de la No. 2496. —Paroisses de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse par lui dument autorisée à poursuivre la présente action étaient demandeurs; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe Claire, dans le district de Montréal, et maintenant de la paroisse de St. Timothée, dans le dit district, cultivateur, était défendeur, et le dit Pierre Pilon demandeur en garantie; contre VITAL MALLET, de la paroisse de la Pointe Claire, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie. La terre saisis ci-dessus décrite, comme appartenant au dit Vital Mallet, et mentionnée et décrite dans le cadastre annexé au dit writ comme suit, savoir: 1. "Une terre, située dans la paroisse de la Pointe Claire, dans le district de Montréal, de trois arpents de largeur, sur trente-six arpents de profondeur, le tout plus ou moins, tenant par devant au chemin du Roi, derrière à Jacques Jemmo dit Carrière, d'un côté au nord est au lot numéro deux, ci-après désigné, et d'autre côté au sud ouest à la veuve Augustin Pilon, avec maison et bâtiments dessus construits, sauf et excepté les emplacements des nommés Joseph Biron, Amable Bribois, Joseph Huneau et Felix Amesse, tels qu'ils sont actuellement clos, avec droit néanmoins pour l'adjudicataire ou les adjudicataires, de passer en tout temps tant à pieds qu'en voiture sur le terrain du dit Amesse, avec aussi pour l'adjudicataire ou les adjudicataires, le droit d'un chemin de voiture sur la terre voisine numéro deux, ci-après désignée, pour aller sur le haut de la dite terre numéro un désignée au procès verbal saisi en cette cause en ayant soin de ne faire aucun dommage, et de bien fermer les barrières. Pour être vendu, à la folle enchère frais et charges de FRANÇOIS MALLET, de Ste. Anne, aubergiste, qui est devenu adjudicataire du lot no. 1, et a négligé de payer le prix de son acquisition suivant les conditions de la vente, à la porte de l'Eglise de la POINTE-CLAIRE, LUNDI, le 16e jour d'AOUT prochain, à DIX heures du matin. Le dit ordre rapportable le 1er jour d'OCTOBRE prochain. Bureau du Shérif, } BOSTON & COFFIN, Shérif. 27 juillet, 1847. } di

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTREAL.

EXTRAIT: 1er avril 1847.

BALANCE du aux Dépositaires à cet date, par état: £29350 3 9

Montant déposé depuis le 1er avril à cette date: £41447 18 6

do retiré do: £21410 13 6

Augmentation depuis le 1er avril: £20067 5 0

Balancé du aux dépositaires ce jour: £49417 8 9

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caisier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 31 juillet, 1847.



CORPORATION DE MONTREAL.

BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE: Hôtel-de-Ville, 26 juillet 1847.

AVIS est par le présent donné que les LIVRES de CONSTATIONS pour l'année courante ont été remis et filés au Bureau du Trésorier de la Cité, et les propriétaires ou autres qui sont taxés sur ces livres sont priés de payer immédiatement. Si quelque personne se considère surchargée par la taxe imposée sur sa propriété réelle ou personnelle, elle peut, pendant trois semaines à compter de cette date, soumettre sa plainte en s'adressant par écrit "Au comité nommé pour s'enquérir des surcharges, accompagné des baux et autres titres. 27 juillet.

A VENDRE A CE BUREAU.

L'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL, Pour le mois de Juillet. SOMMAIRE DE CETTE LIVRAISON: LITTÉRATURE: L'Ange de Rédemption, par FABRE D'OLIVET.—HISTOIRE: La mort des Girondins, par M. DELAMARTINE.—BIOGRAPHIE: Les Prédicateurs célèbres, "l'Abbé Cœur et l'Abbé Coquerneau," par G. DE CHATOUVILLE.—VOYAGES: Déceptions de voyages; Aux bords du Rhin, par FRANCIS WEY. VARIÉTÉS: La fleur de lis, par LOUIS LURINE. FAITS DIVERS:—MUSIQUE: Mon Étoile, (Barcarolle), Paroles de M. le Comte de RESSÉGUER, Musique de Mlle. STE. COLOMA. Galop de Vénise. PRIX, TRENTÉ SOUS.

AUX ARTISANS DU CANADA. UNE EXPOSITION et une vente d'articles de MÉCANIQUE exécutés par des artistes qui résident en ce pays, aura lieu en ce lieu, en Septembre prochain, sous le patronage de S. E. le Gouverneur-Gé, néral. Avis préalable sera donné du jour et du lieu de l'exposition et où les articles devront être envoyés. Par ordre C. MACDONALD, Secat. Mécanic's Institute, Montréal, 6 juillet.

CANAL LACHINE.

AVIS est par les présentes donné que l'eau sera conserré dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendu jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné. Par ordre THOMAS A BEGLEY, Sect. Travaux Publics. Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

L'Élusigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salutaires des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser à No. 63, rue Craig. Wm. McDONALD. 1er juin.